

La voiture autrement

L'évolution des mentalités, la prise de conscience des impacts de nos modes de vie sur l'environnement mais aussi l'émergence de nouveaux moyens de communication (internet, smartphone) permettent le développement de nouvelles formes de mobilité.

Bien qu'indispensable pour certains usages, la voiture reste à 95% de son temps inutilisée et à l'arrêt. Posséder une voiture entraîne des coûts et des contraintes (entretien, assurance, stationnement...) Face à ces constats, des solutions de partage, plus rationnelles se développent.



LE COVOITURAGE

Economique et convivial, le covoiturage consiste à partager un véhicule avec une ou plusieurs personnes qui effectuent un même trajet.

Cette solution est valable aussi bien en ville qu'en milieu rural, il suffit de s'organiser pour faire circuler l'information, les propositions des uns et les demandes des autres.

Le résultat ?

Les coûts sont partagés donc **moins de frais** pour le conducteur, **moins de voitures** en circulation, moins de nuisances liées aux transports (bruit, pollution locale) et un **renforcement des liens** entre collègues, voisins, etc. !

Les Espaces Info Energie de Corse ont mis en place un service de covoiturage

<http://www.infoenergie-corse.com>

Ce service permet de mettre en relation les personnes souhaitant effectuer un trajet en commun.



AUTOPARTAGE

Habituellement gérés par des organismes privés, ce service, surtout urbain, **facile à utiliser, fonctionne sur le continent** aussi bien pour un particulier que pour une entreprise. Il propose une flotte de véhicules à des abonnés. Les véhicules sont à disposition 24h sur 24h dans des parkings gardiennés ou sur des places de stationnement aériennes qui leur sont dédiées. L'auto partage permet de disposer d'une voiture pour des usages occasionnels et de courte durée. C'est **moins de kilomètres parcourus, moins de voitures** en circulation et en stationnement, **moins de pollution**, etc. Cela peut éviter de posséder deux voitures... ou même une seule !

Des plateformes de mise en relation entre particuliers (propriétaires de véhicules et loueurs) se développent sur internet.

Quelques sites à consulter...

oucar, buzzcar, drivy



FOCUS SUR LA CALCULETTE ÉCO-DÉPLACEMENTS

www.ademe.fr/calcullette-eco-deplacements

Pour comparer différents modes de transport pour un déplacement régulier (par exemple, domicile-travail). Vous obtiendrez une bonne estimation de vos dépenses, des émissions de gaz à

effet de serre générées par vos déplacements et des quantités de carburant consommé. Vous vous rendrez vite compte que **l'automobile est non seulement le moyen le plus cher pour se déplacer mais aussi le plus polluant** après l'avion.

Agence d'Aménagement durable, de planification et d'Urbanisme de la Corse

5, rue Prosper Mérimée – Ancienne clinique Ripert CS 40001
20181 Ajaccio Cedex 1
Tél: 04 95 10 98 64

Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'énergie Direction Corse

Lot N° 3F - le Ricanto - Route du Vazzio CS 9002
20 700 AJACCIO Cedex 9
Tél : 04 95 10 58 58.



Se déplacer AUTREMENT



Les bonnes pratiques et les moyens de les mettre en œuvre

Nous nous déplaçons de plus en plus pour travailler, faire nos courses, partir en vacances et nous n'hésitons plus à voyager très loin avec des moyens de transport ultra rapides. Mais cet accroissement de la mobilité n'est pas sans conséquences. Pollution de l'air, émissions de gaz à effet de serre, embouteillage, bruit, coût financier à supporter, sont autant de nuisances pour notre qualité de vie, notre santé, notre portefeuille et notre planète. Pourtant, des alternatives existent !



LA MARCHÉ

C'est le mode de transport le plus économique, le plus écologique et le plus bénéfique !

Mode de transport universel, il ne pollue pas, n'émet pas de gaz à effet de serre. Il est **gratuit ou presque, bon pour le mental, le cœur, les jambes, les artères...** et ne nécessite pas de place de parking. Sur de petites distances, la marche est performante, là où une voiture ne l'est pas : moteur froid, elle pollue davantage et s'use plus vite. Les courts trajets ne lui conviennent vraiment pas !

Quelques chiffres...

- ❖ Il faut 20 minutes pour faire 1 km à pied. Alors pourquoi prendre la voiture ? En ville, risque d'embouteillage, la place de parking à trouver...
- ❖ Par ailleurs 30 minutes de marche rapide par jour améliorent votre santé.
- ❖ En ville, chaque kilomètre réalisé à pied peut permettre d'économiser 280g de CO₂, et encore plus sur des petits trajets



LE VÉLO

Rapide et efficace : Jusqu'à 5 km, le vélo est plus rapide et supprime les problèmes de stationnement. N'oubliez pas qu'un déplacement sur deux fait moins de 3 km !



Comme la marche à pied, il nous **maintient en forme**, ne nous met pas en retard et nous permet une moindre exposition à la pollution que dans un espace confiné comme l'habitacle de la voiture. Contrairement aux idées reçues, **l'exposition à la pollution est 2 à 3 fois plus faible qu'en voiture** (5,9 mg/m³ d'exposition au monoxyde de carbone à vélo contre 14,1 en voiture).

Quelques chiffres...

- ❖ Il faut 1/4 d'heure pour faire 3 km à vélo et un trajet en voiture sur deux fait moins de 3 km.
- ❖ 10 km de vélo tous les jours évitent le rejet, par l'usage d'une voiture, de 700 kg de CO₂ par an.
- ❖ 1 place de stationnement voiture, c'est 10 places de stationnement vélo.

Économique à l'achat, il l'est aussi à l'usage. Il ne prend pas beaucoup de place et demande des investissements publics ou collectifs modestes.

Pour l'utilisateur, le vélo coûte moins de 180€/an tout compris (achat et entretien).

Pour le commerce : les cyclistes et les piétons sont des clients fidèles qui dépensent jusqu'à deux fois plus que les automobilistes...

Pour la collectivité : la réalisation des infrastructures pour les cyclistes (notamment stationnement) et leur fonctionnement sont bien moins chers que celles des voitures, sans compter les effets externes de la pollution et de l'effet de serre.

Fiable : avec la marche, le vélo est le mode de transport le plus ponctuel car il ne subit que très peu les aléas de la circulation !
Écologique : à vélo, la seule énergie c'est la votre! Pas un gramme de carburant dépensé et zéro polluant émis.

Il existe maintenant des **vélos à assistance électrique (VAE)** qui permettent de réduire l'effort physique. C'est la solution la plus adaptée pour les côtes et les plus grands trajets. Ils sont une alternative intéressante au scooter si on s'intéresse aux émissions de Gaz à Effet de Serre (GES). Son autonomie varie de 20 à 100 km en fonction de la topographie du parcours et du type de batterie.



LA VOITURE...ET L'ÉCO-CONDUITE

Il est parfois difficile de se passer de la voiture pour de multiples raisons, parfois même culturelles, mais cela ne signifie pas pour autant que nous ne pouvons rien faire pour diminuer nos impacts sur l'environnement et réduire notre budget "carburant".

Des comportements plus responsables peuvent faire évoluer la situation dans le bon sens, même en conservant son véhicule.

En adoptant l'éco-conduite, vous pourrez réduire votre consommation de carburant de 7 à 10 %.

Moteur froid : attention fragile

Démarez votre moteur en douceur et anticipez les ralentissements en utilisant le frein moteur plutôt que la pédale de frein. Une conduite agressive en ville peut augmenter votre consommation jusqu'à 40 %, soit 4€ de dépenses inutiles et 7 kg de CO₂ pour 100 km.

Trop vite, on surconsomme

Réduisez votre vitesse. Sur le continent, 10 km/h en moins sur l'autoroute, c'est jusqu'à 5 litres de carburant économisés, soit 7€ et près de 12 kg de CO₂ sur 500 km.

Calme et efficacité pour bien rouler

Une conduite souple et fluide, sans agressivité et sans à-coup évite des surconsommations importantes surtout en ville. Choisir le régime adapté à la vitesse à laquelle on roule permet d'économiser jusqu'à 20 % de carburant tous les 100 km.

Coupez votre moteur dès que vous vous arrêtez plus de 10 secondes. L'arrêt/redémarrage du moteur consomme moins de carburant que de le laisser tourner au ralenti plus de 10 secondes.

Les ennemis des économies de carburant en quelques chiffres

- ❖ Les coffres de toit, les galeries, les portes vélos et les portes skis provoquent une surconsommation de 10 à 20%. On préférera les remorques et les portes vélos situés à l'arrière.
- ❖ Les pneus sous gonflés s'usent prématurément et augmentent la consommation de votre véhicule et ses émissions de CO₂. Un sous-gonflage de 0.5 bar, en plus d'être dangereux, représente 2,4 % de consommation supplémentaire, soit 33€ et 58 kg de CO₂ par an ! Il est important de vérifier la pression de ses pneus (froids) au minimum tous les deux mois, cela permet de réaliser des économies et de garantir la sécurité de son véhicule.



La voiture électrique en Corse

Elle fera bientôt partie du paysage : d'abord parce que les résidents procéderont à l'achat de ce type de voitures mais également par l'arrivée sur l'île de véhicules de touristes et de location. Il s'agit donc d'anticiper son arrivée pour profiter de ses avantages sans souffrir de ses inconvénients.

La mobilité électrique peut être qualifiée de « verte » pour les raisons suivantes :

- Elle n'émet localement ni gaz à effet de serre ni polluants ;
- Grâce à la production locale d'électricité, elle permet de se libérer de la dépendance des produits pétroliers importés ;
- La motorisation électrique a un meilleur rendement que la thermique et permet de récupérer de l'énergie dans les descentes et décélération.

Néanmoins elle n'est pas exempte d'inconvénients :

- L'origine de l'électricité n'est pas nécessairement « propre » (décarbonée) en Corse. En particulier, elle peut venir des centrales au fioul et nécessite donc la combustion de ressources fossiles. Il n'y a pas de pollution supplémentaire, elle est simplement déplacée des pots d'échappements aux cheminées des centrales, le combustible qui y est utilisé est donc un élément déterminant. L'arrivée du gaz permettra de pallier ces inconvénients;
- La puissance disponible sur le réseau électrique est limitée et la recharge de véhicules électriques est un nouveau besoin qui peut déstabiliser le réseau.

Les véhicules électriques deviennent peu à peu plus abordables pour le grand public. Le frein majeur à leur développement reste leur autonomie, malgré les progrès faits par les constructeurs concernant les capacités des batteries.

C'est pourquoi la Collectivité Territoriale de Corse programme le déploiement d'infrastructures de recharge sur l'ensemble de l'île associé à une production d'électricité d'origine renouvelable pour augmenter l'autonomie énergétique de la Corse et améliorer la qualité de l'air.